

DEC122857DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Franc Pattus, directeur adjoint scientifique à l'Institut des Sciences Biologiques (INSB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°121157DAJ du 6 avril 2012 portant nomination de M. Franc Pattus, en qualité de directeur adjoint scientifique à l'INSB ;

Vu le projet de convention de création du Laboratoire International Associé « in the area of systems immunology and genetics of infectious diseases » (LIA SIGID) entre le Département de Biotechnologie du Ministère de la science et de la Technologie Indien, l'Institut de recherche fondamentale Tata indien, l'INSERM, l'Institut Pasteur Lille, l'Université Lille 2, l'Université Pierre et Marie Curie et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Franc Pattus, directeur adjoint scientifique à l'INSB, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de création du LIA SIGID entre le Département de Biotechnologie du Ministère de la science et de la Technologie indien, l'Institut de recherche fondamentale Tata indien, l'INSERM, l'Institut Pasteur Lille, l'Université Lille 2, l'Université Pierre et Marie Curie et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 novembre 2012

Alain Fuchs